

Report de l'édition 2020 du Salon du Brasseur et de la Fête des Bières

Mercredi 9 septembre 2020

Initialement prévu du 27 au 29 mars 2020, le Salon du Brasseur et la Fête des Bières, organisés par DESTINATION NANCY et le Musée Français de la Brasserie avaient dû être repositionnés du 2 au 4 octobre 2020.

Dans le contexte actuel évolutif, où la Covid-19 circule de nouveau activement en France et en Europe, le Conseil d'Administration de DESTINATION NANCY et le Musée Français de la Brasserie, en concertation avec les acteurs de la filière brassicole (Syndicat National des Brasseurs Indépendants, Brasseurs de France...), ont pris la décision, à regret, de **reporter à nouveau l'édition 2020 du Salon du Brasseur et de la Fête des Bières**.

En effet, **le Salon du Brasseur**, salon technique professionnel, accueille près de 150 exposants dont 36% d'internationaux dont la présence, à date, est incertaine voire impossible (recommandations de leurs pays, restrictions de déplacements...), tout comme celle de nombreux exposants français ayant leur siège situé en zone rouge.

Par ailleurs, la tenue de la **Fête des Bières** qui rassemble de nombreux amateurs de bière et de gastronomie dans un environnement festif est incompatible avec le respect des gestes barrières et notamment le port du masque.

Aussi, soucieux de répondre aux attentes de nos exposants et de proposer à nos visiteurs une manifestation de qualité regroupant les principaux fournisseurs de la filière ainsi qu'un programme de conférences et d'ateliers à la hauteur de ce salon en constante évolution, nous avons fait le choix difficile de reporter l'édition 2020.

Ce report est un coup dur supplémentaire dans cette période complexe, mais nous sommes d'ores et déjà mobilisés pour l'édition 2021 afin de soutenir au mieux nos exposants, nos partenaires, nos prestataires, nos conférenciers, nos visiteurs et l'ensemble de la filière brassicole.

Nous vous donnons rendez-vous au Parc des Expositions de Nancy, du **26 au 28 mars 2021** pour contribuer, ensemble, à la relance économique et à la promotion de la filière brassicole.

